

Compte-rendu du Conseil des Enseignements du vendredi 25 mars 2022

La séance a lieu par zoom

Membres votants présents : Darine Abi Haidar (à partir de 10h35), Anne Anthore, Florent Baboux, Imane Boucenna, Florent Carn (à partir de 9h15), Francesca Carosella (de 9h20 à 11h30), Yves Chanteux, Baptiste Corrège, Alexandre Creusot (à partir de 9h20), Christophe Coste (jusqu'à 11h), Sylvain Courrech du Pont, Kristina Davitt, Nicolas Desprat, Marc Durand, Florence Elias (de 9h15 à 11h), Matthias González, Cécile de Hosson, Laurent Ménard, Christophe Mora, Irena Nikolic, Giuliano Orso (à partir de 9h25), Arnaud Penisson, Sébastien Rodriguez (de 9h15 à 10h), Alain Sacuto (de 9h15 à 9h30), Benjamin Thiria (à partir de 9h40)

Membres votants représentés : Atef Asnacios (par Matthias González)

Membres votants excusés : Cécile de Hosson, Simona Mei

Membres invités permanents sans droit de vote présents : Farida Aït-Hamoudi, Olivier Cardoso, Raphaël Galicher, Souad Namane (à partir de 9h30)

Membres invités permanents sans droit de vote excusés : Julien Girard

Matthias González est président de séance.

Irena Nikolic est secrétaire de séance.

Ordre du jour :

1. VALIDATION MAQUETTE L3 PRO TPE (IMANE BOUCENNA) 2
2. PASSAGE AU 192 H ET PRISE EN COMPTE DES STAGES DES 2021-2022 (MATTHIAS GONZALEZ) 2
3. CLASSEMENT DES DEMANDES CPP (SOUS RESERVE) 2
4. CAMPAGNE TARIFAIRE DU-DIU-FQ (FARIDA AÏT-HAMOUDI) 2
5. PRISE EN COMPTE DANS LE SERVICE DES ENSEIGNANTS CONCERNES DES HEURES SUPPLEMENTAIRES ASSOCIEES A L'ORGANISATION DES EPREUVES DE SUBSTITUTION POUR LES ETUDIANTS POSITIFS AU COVID (LAURENT MENARD) 4
6. POINT D'ETAPE GROUPE DE TRAVAIL PCC/RNA (MATTHIAS GONZALEZ) 6
7. POINTS DE SUIVI CENS/CFO (MATTHIAS GONZALEZ)..... 7
8. POINTS DIVERS 7

La séance débute à 9h10 malgré l'absence de quorum. Le quorum est atteint au cours de la présentation du point 1, avant le vote.

1. Validation maquette L3 Pro TPE (Imane Boucenna)

Présentation de la demande de l'ajustement des horaires de la L3 Pro TPE. Ces modifications correspondent à l'ajustement aux interventions réelles, aussi bien des EC que des intervenants industriels. En ce qui concerne l'UFR de Physique, ce qui change pour la foire c'est uniquement :

Matériaux qui passe de 28h CM (42h eqTD) à 20h CMTD (28h eqTD) : le delta pour la LPro est de -14h TD.

Fluides qui passe de 28h CM (42h eqTD) à 24h CM (36h eqTD) et 12h TD : le delta pour la LPro est de 6h TD.

Vote: Approuvé à l'unanimité

=====
9h20

2. Passage au 192h et prise en compte des stages dès 2021-2022 (Matthias González)

Sur demande de la foire, Matthias met au vote formellement la décision prise au CENS précédent, contenu dans le CR déjà validé :

- que le passage à 192 h est appliqué dès l'année 2021-2022
- que l'encadrement des stages des étudiants de L3 et de M1 de UP est comptabilisé pour 6 heqTD/stage, avec un maximum de 12 hEqTD/EC

Discussion:

- Anne : Fait part des remarques des collègues que si les étudiants encadrés sont des autres universités (pour les EC qui sont dans les laboratoires hors site par exemple), l'encadrement du stage n'est pas pris en compte.
- Matthias : répond que c'est une mesure pour cette année, dont il faudra faire le bilan chiffré et qui pourra être revue par la suite.

Vote : 1 contre – 4 abstentions

=====

3. Classement des demandes CPP (sous réserve)

Point sans objet car aucun dossier reçu

=====
9h30

4. Campagne tarifaire DU-DIU-FQ (Farida Aït-Hamoudi)

Farida présente les demandes d'augmentation de tarif faites par les responsables des formations qualifiantes :

- Utilisation de systèmes cryogéniques sans cryofluides : demande d'augmentation du tarif de 990 euros à 1020 euros
- Utilisation et conception d'équipements cryogéniques : demande d'augmentation de 1865 euros à 1950 euros

Ces deux augmentations sont dues au fait que les tarifs ont été revalorisés par la société française du vide.

- Microscopie Électronique à Transmission Avancée: pour la Formation Professionnelle Initiale (FPI) : passage de 1000 euros à 1250 euros et pour la Formation Professionnelle Continue (FPC) : passage de 2000 euros à 2500 euros

Cette modification des tarifs est due à l'augmentation du coût de la maintenance du matériel.

Discussion: Une longue discussion suit sur le but de ces formations, plus largement sur nos missions, sur ce que l'université souhaite imposer comme système de gestion des heures des EC, sur le logiciel OSE, sur ce qu'on souhaite à l'UFR de physique...

- Olivier: Qu'est-ce que c'est comme formations? Pourquoi cela passe par le CENS?
- Farida: C'est passé par les conseils l'an dernier. Ce sont des formations qualifiantes pour les personnes qui veulent se spécialiser ou évoluer. Elles sont payées soit par l'employeur/pôle emploi, soit à titre individuel.
- Anne: précise que ces formations sont payées par les stagiaires et que l'UFR récupère 10%, après que l'université ait récupéré 25%. Le reste de l'argent sert à faire fonctionner nos formations, par exemple l'argent récupéré par l'agrégation interne sert au fonctionnement de nos salles de TP.
- Nicolas: demande si ces formations rentrent dans nos missions?
- Imane: si l'aspect pédagogie n'est pas à modifier, ce n'est pas au CENS de statuer
- Laurent: la formation continue rentre dans nos missions.
- Imane: Il y a eu des appels d'offre, et les EC qui enseignent dans les formations ont répondu à ces appels.
- Anne: Il y a beaucoup de formations continues proposées dans le privé, et ces formations sont coûteuses. Pour les EC de l'UFR de physique qui participent, si quelque chose est proposé comme formation, il y a un passage en CENS et CUFR (?). Il y a une forte pression de l'université de proposer ce genre de formations.
- Nicolas: Si l'université se substitue aux formations proposées ailleurs, cela sera un adieu à notre recherche.
- Laurent: redit que la formation continue fait partie de nos missions.
- Matthias: Débat dans la commission formation autour des DU et des composantes qui ouvrent des formations en dehors du domaine de ces composantes. D'autres composantes ouvrent beaucoup plus de formations que l'UFR de physique.
- Farida: ces formations permettent de récupérer de l'argent. Ces crédits peuvent être utilisés à acheter des équipements pour nos formations : 10% du montant (après les 25% récupérés par la fac).
- Imane: Les demandes concernant l'agrégation interne, le magistère et serres connectées ont été votées par le CENS précédent. Les autres EC qui font des formations n'ont rien demandé, alors que ces formations rapportent de l'argent à l'UFR. La partie où on a une visibilité, c'est celle correspondant aux enseignements. Le reste devrait passer par le CUFR. On n'a pas eu notre mot à dire sur les formations, donc on ne devrait pas être consulté sur le financement.

- Oliver: Selon lui, ce que font les EC de l'UFR devrait apparaître dans la foire. Il y a 2 manières de voir les choses:
 - a) les EC enseignent ce que bon leur semble, et l'UFR n'a pas à intervenir.
 - b) l'UFR gère les 192h des EC et autorise, ou pas, les EC à dépasser, ou à utiliser ces 192 h pour telle ou telle formation.

Ces 2 points de vue sont contradictoires. Pour le moment, on fonctionne dans le cadre du b), mais l'université souhaite que cela soit fait comme dans le cadre du a).

C'est le but du logiciel OSE (Organisation des Services d'Enseignement). Si les 192heqTD sont dépassés, le paiement des HC (heures complémentaires) devrait être fait par la composante pour laquelle la personne en question enseigne.

L'université essaie de nous imposer un mode de fonctionnement où l'UFR perd le contrôle de ses EC. Olivier pense que les formations qualifiantes devraient rentrer dans la foire, pour garder le contrôle des services des EC de l'UFR.

- Anne: Nos missions incluent la formation initiale, et celle tout au long de la vie. La création de DU en fait partie aussi. Il y a beaucoup d'incitations pour créer des formations qualifiantes. Cela ne justifie pas forcément de rentrer dans le jeu de l'université.
- Florence: l'UFR ne doit pas laisser sa politique être dictée par un logiciel. Les formations qualifiantes devraient donc rentrer dans la foire, et on doit aussi s'assurer que ces heures ne soient pas prises sur les formations initiales, et qu'il n'y ait pas trop d'heures prises là-dessus... pour ne pas avoir un défaut d'enseignants. Comment mettre des garde-fous ?
- Anne précise que des garde-fous existent déjà : https://www.legifrance.gouv.fr/codes/section_lc/LEGITEXT000006071191/LEGISCTA000027866338/#LEGISCTA000027866338. Il faudrait en remettre un au niveau de la foire.
- Laurent: on devrait avoir une discussion approfondie sur ce qui rentre dans le périmètre de nos missions. On doit contrôler la pertinence des formations qu'on développe. Comment s'opposer à la dérive de l'université ?
- Olivier: OSE permet beaucoup de choses. Qui veut imposer quoi? Est-ce que c'est à la faculté ou à la DRH qu'il y a cette envie? Quels sont les mécanismes mis en place à travers OSE? On est toujours à flux tendu.

- Conclusion: Olivier présentera à un prochain CENS quels sont les enjeux de OSE dans sa compréhension

Passage au vote sur les demandes de modifications de tarifs

Vote : 2 abstentions - 0 contre

=====

10h15

5. prise en compte dans le service des enseignants concernés des heures supplémentaires associées à l'organisation des épreuves de substitution pour les étudiants positifs au COVID (Laurent Ménard)

Il s'agit de la demande de rémunérer en heures les équipes pédagogiques où des épreuves de substitution ont été organisées à la demande de l'université pour les étudiants ayant le Covid. Les heures obtenues sont ensuite réparties aux seins des équipes. La demande initiale de Laurent concerne les 5 épreuves de L1 et L2 physique ayant eu à organiser de telles épreuves, et la proposition est de 4h par UE.

- Giuliano et Francesca font remarquer qu'il y a eu des épreuves de ce type aussi en L3 et en M1.
- Giuliano: En L3, c'était des épreuves organisées le samedi. Plusieurs fois des étudiants ne se sont pas présentés sans avoir prévenu, ce qui est très déplacé. Giuliano souhaite que cela soit pris en compte au moment des jurys.
- Laurent: corrélation entre niveau des étudiants et ceux qui sont tombés malades juste avant.
- Raphael: il faut arrêter de faire passer des gens facilement au jury. Être présent fait partie du sérieux d'un étudiant.
- Matthias: il faut une dichotomie entre les épreuves écrites et orales.
- Laurent: les oraux prennent du temps si nombre important d'étudiants. Ces épreuves ont été imposées par l'université, et il n'y a pas de raison de ne pas les compter, contrairement à ce qui a été fait dans les 2 années dernières. Moduler en fonction du nombre d'étudiants.
- Olivier: Il faut être clair. Pour la chimie et les maths, pourquoi cela serait à eux de payer les HC faites chez nous? C'est à nous de le faire.
- Anne: Les maths ont demandé à leurs enseignants qui a fait des heures en plus, et pour l'UFR de maths, c'est logique que c'est à eux de demander et payer. Le responsable de la licence de maths a fait la demande à son UFR pour payer les enseignants physiciens qui ont participé à ces épreuves.
- Olivier: c'est nos enseignements, donc c'est à nous de gérer.
- Nicolas: il faut rémunérer la participation aux épreuves, même si aucun étudiant ne vient. Rémunérer tous les examens qu'on fait passer.
- Raphael: 1hEqTD vaut pour 4h18 de travail effectif et inclut le passage des examens.
- Kristina: est d'accord avec la demande, mais conteste le nombre de 4h, qui vaut 16h de travail effectif, par rapport aux nombres d'heures qu'on a dans certains enseignements (9h par enseignant par exemple).
- Laurent: est d'accord, mais l'idée est de marquer le coup pour le service rendu gratuitement avant. Le travail demandé est plutôt de 3h que 4h.
- Florence: est d'accord, n'est pas choquée si le nombre d'heures est surévalué, par rapport au même travail dans les épreuves classiques
- Anne: la demande est symbolique, et l'ordre est venu du haut. Il faut arrêter de travailler gratuitement et appliquer les directives. Il faut faire remonter la demande pour souligner la symbolique.
- Laurent: est d'accord pour faire remonter cela, pour que l'université assume. L'an dernier, c'était fait gratuitement. Il faudrait le faire remonter également par les autres UFR de la faculté.
- Matthias: a envoyé un mail à Marie-Agnès Sari, pour demander si quelque chose a été mis en place par la faculté ou l'université. N'a jamais eu de réponse.
- Imane: La demande est plus pour marquer le coup, c'est symbolique.
- Laurent:
 - Est-ce qu'on gère les EC de l'UFR de physique?
 - Ou est-ce qu'on gère des enseignants d'autres UFR (maths, info, chimie..) qui interviennent dans nos formations?

- Darine: précise qu'il y a aussi eu des épreuves supplémentaires de langue pour les CUPGE

On n'attend pas le retour des composantes maths, chimie, info et langues pour savoir ce qu'elles font, on vote les heures pour nos EC.

Proposition de vote :

- en L1/L2: 4h/UE, pour les 5 UE
- en L3: 3UE : 2h/UE si oraux, 4h/UE si écrit, ou un mélange d'écrit et d'oral
- en M1: 7UE : 2h/UE

Vote : adopté moins 1 abstention

Olivier: La foire attend la liste des enseignements avec des heures à créditer de la part des responsables des filières et avec la répartition de ces heures au sein de l'équipe.

=====

11h

6. Point d'étape groupe de travail PCC/RNA (Matthias González)

Matthias rappelle les objectifs du groupe de travail:

- faire correspondre les PCC (terme local à l'UFR de physique) et les PCA dans le RNA
- traiter les nouvelles demandes de charges: fait dans le CENS précédent
- proposer des pistes pour les nouvelles PCC: ça a été présenté, pas statué
- réévaluer les PCC actuelles: questionnaire envoyé pour les 57 PCC existantes.

Il y aura une nouvelle réunion du groupe de travail dans 2 semaines pour analyser les réponses. Au prochain CENS, il y aura une proposition de réévaluation des 57 PCC actuelles.

Concernant la prise en compte de l'encadrement des stages dans les services dès 2021-22:

- Olivier : met en place un outil de déclaration des stagiaires dans la foire. Onglet sur la fiche enseignant, en indiquant le numéro de l'étudiant stagiaire.
- Raphaël: Qu'est-ce qui se passe si le stage est co-encadré?
- Olivier répond:
 - soit case co-encadré cochée, les heures sont coupées en 2
 - si autre chose que heures / 2 à faire, il faudra envoyer un mail à la foire.
- Olivier: Il existe un changement dans la foire sur la manière dont les situations particulières apparaissent. Les PCC apparaîtront dans le fichier enseignant, dans la partie de gauche, avec la charge qui tiendra compte des éléments du RNA. Un mail avec vidéo éventuelle sera envoyé.

Concernant la dichotomie du traitement entre les étudiants UP vs étudiants non UP, et ceux UP/physique versus ceux de STEP (IPGP par exemple) encadrés par nos EC:

- Matthias: La décision de comptabiliser les stages de L3/M1 de UP est celle sur laquelle il y a consensus actuellement. Il faudra faire un bilan chiffré de ce que les stages coûtent en heures avec ce périmètre ainsi que si on ouvre à tous les étudiants encadrés. De

même, la prise en compte des office hours, et des autres tâches pouvant être prises en compte et qui ont été proposées, sera à chiffrer et discuter.

- La date de la mise en place des nouvelles maquettes est celle du quinquennal 2025-2029, donc à la rentrée 2025-2026. Il y a un décalage de 1 an.

11h10

7. Points de suivi CENS/CFO (Matthias González)

- Formation Commission du 11 mars: Les maquettes ont été votées à l'unanimité. Il faut 1 référent RGPD (*Règlement Général sur la Protection des Données*) pour Parcoursup au niveau de la faculté.

Marie-Agnès Sari a demandé que les projets Phy Exp soient présentés en commission formation. Ça sera fait par Bruno Andreotti à la séance d'avril ou de mai.

- RDV avec VP formation (Cécile Badoual) pour demander un soutien au niveau de l'université pour avoir des postes pour MedPhy élargi au projet MathMedPhy en commun avec les maths. La demande est de : 1 poste pour l'UFR de physique et de 2 postes pour l'UFR maths.
- Rencontre IUT pour les L3 pro. Rédiger les conventions sur le rôle de IUT, UFR, finances.
- appel à candidature M2 Pro Fluides Complexes. 2 candidats reçus par Florent, Christophe, Matthias et Atef. C'est Sylvain Courrech du Pont qui succède à Florent.
- Toujours aucun candidat pour la responsabilité de la mention Licence.
 - Nicolas serait peut être candidat, souhaite savoir quelle est la décharge.
 - Laurent: souligne le fait que cela devrait être un PR et pas un MdC qui prend cela en charge.
 - Matthias et Cécile ont des collègues PR en tête à contacter
- Christophe Coste présentera à un prochain CENS le projet de passage en alternance du L2PhyTech en lien avec le CFA AFI24 (approché par Florent Carn et Christian Ricolleau pour le renouveau de la L3Pro Anamat).

11h20

8. Points divers

Demande d'Imane:

Dans le cadre de l'organisation du lien entre enseignements fondamentaux et intervention des industriels de la LPro TPE, il y a 2 UE qui nécessitent un travail d'organisation et une coordination importante. Il y a eu beaucoup de changement depuis la séparation avec Paris Saclay. Ces 2 grosses UE sont:

- électricité : beaucoup d'intervenants. C'est un CNRS qui gère cette UE.
- matériaux : un gros travail d'organisation est fait par Jaysen.

Imane demande à la foire 6h de CM de manière rétroactive pour l'année en cours 2021-2022 et l'année prochaine 2022-2023 pour Jaysen. La L3 Pro TPE va reverser l'équivalent de ces heures à l'UFR.

- Olivier précise que ce genre de travail rentre dans le RNA avec une case spécifique.

- Matthias précise qu'on a refusé certaines demandes rétroactives. Il s'agissait d'heures d'enseignements modifiées par rapport aux maquettes rentrées dans la foire.
- Giuliano, Darine: il faut soutenir les personnes qui s'investissent.

Proposition:

9 heqTD pour Jaysen de manière rétroactive.

Voté à l'unanimité.

Imane remercie le CENS.

Giuliano: Question sur la date à laquelle le calendrier de 2022-23 sera connu.

Laurent: Est-ce que cela sera un calendrier par faculté ou de l'université ?

Farida: Ce sera probablement un calendrier de la faculté...

La séance est levée à 11h35.

=====